

Après notre 29^e Conseil National :

Allons toujours plus de l'avant...

Le sérieux des délégations est à souligner. En effet, l'appréciation et les interventions réfléchies des délégués(es) ont confirmé que nos structures préparent autrement, donc mieux, le Conseil National.

De plus en plus de militants(tes) sont soucieux de l'avancée de VIE LIBRE. Les prises de conscience, facilitées par les échanges, les discussions doivent donner à chacun le sentiment, la certitude qu'il est membre à part entière, d'une association dont il peut influencer les orientations ou les décisions. Encore faudrait-il déboucher sur des moyens nous permettant d'obtenir un véritable bilan national.

Les temps forts de cette Assemblée générale s'appuyant à la fois sur une profonde réflexion et une critique constructive, ont permis de situer le Mouvement globalement.

Si le bilan, après 30 ans d'action, axée surtout au service des malades alcooliques, est loin d'être négatif, certaines racines ont besoin de « SOINS » d'un terreau renouvelé et enrichi pour redonner à l'arbre VIE LIBRE, l'envergure indispensable quant à son rayonnement.

Ces soins sont à prodiguer sur les terrains suivants : les non-renouvellements, la formation, la place des femmes dans toutes les instances du Mouvement, y compris au Comité National. Si l'on peut affirmer en ce début d'année 1983, que l'identité de VIE LIBRE reste intacte,

il nous faut regarder avec les yeux qu'il convient la crise de militantisme qui nous secoue.

OUVRIR LE CADRE SOCIAL

Ce Conseil National ne l'a pas oublié, en définissant et en adoptant ses grands objectifs d'action. L'année 1983 sera marquée par de grands rendez-vous et faite de démarches importantes.

Les Congrès Régionaux seront de puissants rassemblements dont l'intérêt ne doit échapper à aucun militant.

Les élections municipales nous permettront de développer à nouveau une action représentative de grande ampleur, où notre Programme de Santé réactualisé sera la base de tout dialogue dans nos rencontres avec tous les candidats éligibles, en utilisant au maximum notre presse.

Si l'action médico-sociale et l'action au travail sont inscrites en permanence, notre Mouvement ne peut avancer et vivre toutes portes fermées, pas plus qu'une voiture ne peut avancer tous freins serrés.

Il est donc fait appel à toutes et tous, en particulier à tous les responsables des sections, des comités départementaux et régionaux, pour réussir dans l'unité ce programme audacieux dont les chances ne sont pas nulles. Il faut le vouloir en regardant vers l'avenir, en y associant tous les jeunes qui veulent agir.

A. GRELIER

SOMMAIRE

Médico-Social

L'accueil des malades

2

Presse

Une journée d'étude des correspondants-diffuseurs

3

Formation

Notre audio-visuel

4

Plan de 4 ans

Des familles nouvelles pour une société responsable

5

Municipales

Un événement qui nous concerne

6

Programme de santé

7 - 8

Modèle de manifeste

9

Vie associative

L'éducation populaire

10 - 11

Moyens

au service de notre action

12

L'accueil des malades

Hier rejetés, aujourd'hui responsables, cela représente un cheminement, notre cheminement — Mais hier, il a fallu « se » reconnaître buveur ou buveuse dépendant de l'alcool. « Se reconnaître » à qui ? à la famille ? au médecin ? à une équipe médicale ? à un ou plusieurs membres de VIE LIBRE ?

« Se reconnaître », c'est déjà faire un effort, cet effort ne peut s'accomplir qu'avec une relation affective, amicale ou médicale.

Une rencontre empreinte du désir d'écoute, de compréhension de la part de celui ou ceux mis en contact avec le (la) malade.

Ce premier contact, que l'on nomme « ACCUEIL », c'est le premier rendez-vous avec la prise de conscience.

De cet accueil, va découler toute une somme de réflexions, de désirs et aussi de craintes, d'hésitations.

Une grande responsabilité

L'accueil à VIE LIBRE, pour le malade, c'est la rencontre avec un monde différent.

Notre comportement d'abord :

Le dialogue, n'est pas un monologue, car le malade a besoin de s'exprimer, d'être écouté, depuis si longtemps, peut-être mis à l'écart : rejeté.

Cette première rencontre doit le remettre en confiance avec lui-même, avec les autres.

Ceux qui vont l'écouter, l'encourageront par « leur vécu », leur propre passage de la maladie vers les soins.

Il faudrait, dans toute la mesure du possible, que le malade désire **devenir abstinant** à partir de cet accueil.

Quelquefois, ce n'est que plus tard, au centre spécialisé à l'hôpital, que la décision sera prise. La décision, même tardive, doit être la suite de l'accueil.

L'accueil, c'est peut-être le point de rupture avec l'alcool.

Etre accueillant, c'est ETRE responsable de notre propre guérison et de savoir la communiquer — Ne dit-on pas : VIVRE son abstinence ?

Quelle responsabilité que le premier contact ? face à ce malade qui attend des autres, de nous.

Les premiers contacts sont variés :

A la permanence, en équipe de base, au domicile des malades et aussi à l'hôpital.

Ce premier contact, c'est au fond de nous-mêmes, un retour sur le passé, avec en plus ce désir, cette « force » de vouloir amener le malade à vivre sans alcool, et cela sans brusquerie, avec ménagement.

Il faut tenir compte de la détérioration due à l'alcool, de la faiblesse physique et morale.

Accueillir est une action exaltante, une action de persuasion.

L'accueil à VIE LIBRE, c'est le

début d'un cheminement vers la guérison, vers la promotion, la responsabilité.

Nous devons « Démontrer » les idées reçues, dédramatiser.

L'Equipe de base témoigne là, d'une grande force d'amitié par sa solidarité, solidarité aussi avec le malade.

L'accueil, c'est aussi la rupture avec l'isolement — ne plus être seul pour le malade, c'est lui apporter un autre regard vers l'avenir.

L'accueil, c'est le moment où se dessine une autre manière de vivre. Vivre sans ALCOOL.

Jean AUBEL

"Echos du Colloque National" Recherche - Prévention de l'alcoolisme

La Bretagne a été l'une des quatre régions françaises (avec le Nord/Pas-de-Calais, le Langue-doc/Roussillon et la Lorraine), choisie par le Ministre de la Santé, J. RALITE, pour y installer des Conseils Régionaux (1) pour la promotion de la santé.

Le but du colloque, organisé par l'association « Bretagne Alcool - Santé » était de mettre en place une politique novatrice pour la recherche - prévention de l'alcoolisme et d'engager un débat de fond, dans lequel l'alcoolisme serait abordé, non seulement comme un problème de santé, mais aussi comme un problème de société.

Faire se rencontrer et dialoguer les personnes et les institutions qui, dans le domaine de leur action de lutte contre l'alcoolisme, agissent de manière cloisonnée, dispersée, et favoriser une meilleure complémentarité, une plus grande unité dans les actions, une plus grande cohérence et donc une meilleure efficacité.

Des 17 thèmes de réflexions : — La diversité régionale des manières de boire et de l'Alcoolisme en France — Les Mouvements de buveurs guéris — Femmes et Alcoolisme — Alcoolisation des Jeunes et Prévention — Stratégie de Prévention pour la France — ont été ceux qui ont attiré plus particulièrement notre attention, mais n'ont fait que confirmer ce que les militants VIE LIBRE savaient

déjà. Les diverses interventions sont encore les mêmes, qu'ils ont entendues de nombreuses fois depuis des dizaines d'années, mais qui ne contribuent pas à aider la recherche sur les causes économiques et sociales de l'alcoolisation et l'alcoolisme.

Nous pouvons dire que parmi les 700 participants au colloque, les militants VIE LIBRE sont restés sur leur faim, et ont l'impression que ce colloque était surtout organisé pour une plus grande implantation de « Bretagne Alcool Santé ».

Nous ne voudrions pas porter de jugement et espérons nous tromper sur les intentions de cette association...

Attendons les projets, régional et national, la réalisation de la « Charte de la santé » du Ministère et... peut-être la rencontre entre les scientifiques et les hommes de terrain.

Ce colloque est loin d'être négatif, il a permis de situer les Mouvements de Buveurs Guéris parmi les autres associations et de faire connaître notre Mouvement, sa méthode d'action, ses principes fondamentaux, ses aspects qui font son originalité, et le combat qu'il mène contre les causes depuis près de 30 ans.

Recueilli par
la Commission AGIR
auprès d'Yvon LAVENANT,
C.D. du FINISTERE.

(1) A eu lieu du 2 au 5 juin 1982 à Rennes.

En Avril

une journée d'étude dans chaque département pour les correspondants-diffuseurs

Une journée d'étude est indispensable dans chaque département pour faire le point... découvrir le vrai rôle et l'enjeu des correspondants-diffuseurs.

C'est à partir de ces journées de formation que se retrouveront, dans le courant 83, à Paris, les correspondants - diffuseurs régionaux...

La formation ou la responsabilité ne s'acquiert pas sans effort. Chacun a besoin de recevoir les moyens nécessaires pour conduire efficacement sa responsabilité de correspondant-diffuseur. Une journée d'étude dans chaque département permettra de mieux comprendre cette nouvelle responsabilité dans VIE LIBRE.

Qui rassembler ?

Tous les correspondants-diffuseurs du département. Il doit y en avoir un par section.

Qui organise ?

Cette journée est sous la responsabilité du correspondant-diffuseur départemental, en accord avec le Comité Départemental.

Quel contenu ?

- Mieux connaître le contenu de Libres et Agir.
- Organiser une meilleure transmission des informations entre la base et les comités de rédaction.
- Confronter les expériences de chacun.
- Prendre des décisions concrètes...

Quels moyens ?

Pour mener à bien cette formation, nous proposons que soit utilisée la plaquette spéciale, éditée l'an dernier et envoyée dans chaque département par le Secrétariat National...

Ceux qui ne la retrouveraient pas, peuvent la demander au Secrétariat National.

Utilisation du guide du correspondant-diffuseur qui explique bien des choses sur la responsabilité.

(En vente au Secrétariat National Vie Libre - 10 F).

Journée d'Etude presse... déjà des expériences...

Les 10 commandements d'un correspondant-diffuseur.

Trois régions ont, en 1982, réfléchi sur le rôle du correspondant-diffuseur : l'Oise, le Centre et la Bretagne. Elles ont fait un très bon travail.

Voici un texte préparé par un militant pour la journée des correspondants-diffuseurs de la région Centre. Il résume assez bien cette responsabilité.

- 1° Je resterai toujours en contact étroit avec les membres du bureau, comité de section et section.
- 2° Je veillerai qu'il ne manque de rien afin que la section puisse bien fonctionner.
- 3° Je transmettrai sans arrêt l'activité de la section.
- 4° Je n'oublierai jamais qu'un diffuseur ne travaille jamais seul.
- 5° Je serai un lecteur assidu de toutes les brochures qui paraissent.
- 6° Je ne me lasserai point (...) !
- 7° Je veillerai à ce que le journal « LIBRES » paraisse bien dans les sections et à l'extérieur.
- 8° Je ferai connaître le journal « LIBRES » dans cette masse qu'est la population.
- 9° Je parlerai autour de moi de ce qu'est l'action VIE LIBRE.
- 10° J'enverrai des témoignages « La Guérison transforme » et dirai à la France entière comment.

Claude BRUN

Notre audio-visuel :

Toujours valable pour informer...

Dans tous les bilans apparaît la place de notre audio-visuel. Après plusieurs années de « Service » celui-ci reste toujours d'actualité tant sur sa forme que sur son contenu... Mais il faut penser à l'avenir. Toutes les idées sont accueillies au Secrétariat National.

Dialogue, concertation, témoignages, réflexions, tels furent les premiers éléments ayant permis la naissance de notre Mouvement et qui permirent le contact avec des malades, des docteurs, en leur apportant notre expérience et nos connaissances sur la vie du malade alcoolique.

Combien de nos militants se sont bien souvent trouvés embarrassés pour animer une réunion d'information auprès de comités d'entreprises, d'écoles d'infirmières et d'assistantes sociales, pour lancer le débat, provoquer les questions, car la maladie alcoolique est vaste, que ce soit par ses causes, sa façon de la soigner et sa réussite.

Nous n'avons pas toujours présenté à la mémoire toutes les réponses complètes aux questions qui nous sont parfois posées. Nous hésitions également à provoquer ces réunions auprès de nos malades, car c'était une sorte d'interrogation que nous leur faisions subir.

120 diapositives

Aussi, après 25 ans d'action, les responsables nationaux ont eu l'idée, avec le concours de CULTURE ET LIBERTE, de présenter un montage audio-visuel de 108 diapositives accompagnées d'un commentaire parlé et chanté, qui traite de la maladie alcoolique : toute une grande partie sur l'alcoolisation sous toutes ses formes, que l'on rencontre à n'importe quel moment de la vie.

La partie morale et non médicale, car nous ne pouvons pas et ne devons surtout pas nous substituer au corps médical ou social, apparaît en deuxième partie.

Dans la troisième partie, nous montrons le Mouvement sous toutes ses formes et dans son engagement.

C'est un outil de travail très bien fait, bien présenté, complet, à la portée de tous les publics.

Il est très apprécié dans les écoles quelles qu'elles soient et les entreprises.

Sa présentation permet la réflexion et l'amorce de nombreuses questions par l'auditoire qui découvre la maladie sous de nombreuses formes, par différentes causes et souvent les personnes présentes étaient loin de croire à un tel ravage occasionné par les coutumes, les besoins qui font que certaines personnes, de plus en plus nombreuses, deviennent des malades en puissance.

Intérêt chez les jeunes

Bien des jeunes ont porté un très grand intérêt à cette présentation et je peux dire que nous avons, avec mes camarades, à répondre à de multiples questions posées par ce jeune auditoire — questions très intéressantes et qui ont éveillé en eux une certaine prise de conscience de ce que pouvait être l'abus ou l'excès de boissons alcoolisées. Il faut dire que chez les adultes, les questions sont beaucoup moins nombreuses, dans un souci de discrétion, voire d'hypocrisie. Les personnes se reconnaissent déjà un peu à travers ce montage.

Impact des vérités

Dans notre département, nous avons été très sollicités et le sommes encore, notamment dans les collèges où des infirmières et assistantes sociales font préparer un questionnaire.

Il est souhaitable que chaque section, ou tout au moins, chaque Comité Départemental, ait un montage information. C'est nécessaire, cela donne une réalité nationale, diffusée dans toute la France. Il démontre aussi que notre Mouvement est vraiment promotionnel.

Notre Mouvement est aussi représentatif, car il donne au pu-

blic de toutes tendances, jeunes et vieux, la grandeur et la valeur de notre action. Les images colorées, les vérités sont des impacts précieux sur l'être humain.

Au siècle de l'audio-visuel, il faut que tous les responsables possèdent ce montage pour continuer à étendre l'action de VIE LIBRE.

Jacques RAVE

Ce montage diapositives est toujours disponible au Secrétariat National Vie Libre - 8, Impasse Dumur - 92110 Clichy (620 F).

Stages 1983

VIE LIBRE CULTURE ET LIBERTE

1. du 9 au 14 Mai
à DINARD (I. et Vilaine)
2. du 4 au 9 Juillet
à WATTIGNIES (Nord)
3. du 26 Sept. au 1^{er} Octobre
à CHATENAY MALABRY
(Hts de Seine)
4. du 5 au 10 Décembre
à VOIRON (Isère)

Renseignements et inscriptions :

pour stages 1 - 3 - 4
à Culture et Liberté
73, rue des Héros Nogentais
94130 Nogent-sur-Marne
Tél. : 872-50-30

pour stage n° 2

Comité Régional Vie Libre
M. - Mme Claude LEBARS
Catigny - 60640 Guiscard
Tél. : (16-4) 443-41-76

Des familles nouvelles pour une société responsable

Mobilisons-nous pour étudier les thèmes du plan de 4 ans. Notre dernier numéro d'Agir proposait les cinq premiers axes d'une réflexion à engager collectivement. Voici la suite de cet article...

VI/ LA FAMILLE ET LE MILITANTISME

C'est en aidant les autres que l'on se fortifie dans sa guérison.

Quelles sont les premières actions militantes que nous avons menées ? Quels sont les résultats obtenus, les difficultés rencontrées ?

Quelles actions proposons-nous aux nouveaux malades, conjoints, enfants et aussi aux abstinents volontaires ?

Comment aidons-nous les nouveaux à progresser dans l'action militante ?

Pourquoi certains refusent-ils de militer et d'autres cessent-ils de militer ?

Est-il facile de concilier le militantisme et la vie familiale ?

VII/ LA FAMILLE ET LES « SANS FAMILLE »

Quels sont les malades que nous rencontrons et qui n'ont plus de famille ?

Ont-ils vraiment leur place dans notre action de base, dans nos équipes de base, nos sections ?

Découvrent-ils dans VIE LIBRE une famille ?

Leur confions-nous assez ou trop de responsabilités ? (Il est facile d'utiliser un célibataire : « Toi, tu as le temps ! »).

VIII/ LA FAMILLE ET LA PROMOTION

Qu'entendons-nous par promotion ?

Quelle promotion a permis, pour les divers membres de la famille, la guérison de l'un des leurs ?

Quelles sont les promotions qui vous paraissent les plus importantes (au point de vue professionnel, familial, militant, culturel, social) ?

IX/ LA FAMILLE ET LES INSTITUTIONS

L'institution a un sens très large. C'est aussi bien un club sportif, écologique, qu'un syndicat, parti politique, amicale culturelle, etc...

Dans quelles institutions sommes-nous présents ? (Restons discrets dans nos réponses ; par exemple, on peut dire : « Je suis syndiqué », « Je fais partie d'un syndicat », mais sans préciser lequel).

Que faisons-nous pour la réussite de ces institutions et pour y faire avancer le combat de VIE LIBRE ? Et par elles, quels résultats obtenons-nous ? (Réussites, difficultés, échecs).

Les jeunes, en particulier les enfants de malades guéris, sont-ils également présents et actifs dans ces institutions ? (Ecoles, bien sûr, mais aussi, clubs sportifs, mouvements, maisons de jeunes, fêtes et rassemblements de jeunes). Pourquoi ?

Quels sont les actions menées, les résultats obtenus et les difficultés rencontrées ?

Que nous dit la Charte à propos de l'engagement dans les institutions ?

Sommes-nous assez fidèles à notre Charte, en ce qui concerne les engagements hors de VIE LIBRE ?

X/ FAMILLES ET SOCIÉTÉ... RESPONSABLES

Hier des rejetés
Aujourd'hui des hommes.
Demain des responsables.

Voilà 30 ans que les rejetés à cause de l'alcool, redeviennent, par la guérison, des hommes et des femmes à part entière dans la société.

Nous avons repris confiance en nous et nous nous sommes découvert des valeurs et capacités nouvelles.

Nous ne nous contentons pas de critiquer notre société hyper-alcoolisée, nous voulons la changer dans sa mentalité et sa façon de vivre.

Le Mouvement nous a appris la valeur de toute personne humaine et nous a donné le sens de la solidarité.

**

En bref, nous sommes et serons plus que jamais, des familles nouvelles et responsables qui ont l'ambition de participer à la construction d'une société, elle-même plus libre et plus responsable.

L'alcoolisme 1^{er} fléau national.

A quel niveau de la société voyons-nous les responsables de l'alcoolisme ?

Quels sont les grands résultats déjà obtenus en France par VIE LIBRE, durant ces 30 dernières années ?

Sur quelles bases imaginons-nous une société vraiment responsable, construite par tous et permettant à tous un véritable épanouissement, au plan physique, culturel, affectif, familial et social ?

Pour cela, d'ici l'an 2.000 ou 2.003, année du 50^{ème} Anniversaire de VIE LIBRE, quels sont les deux ou trois grands objectifs qu'il apparaît indispensable de retenir et de réaliser ?

**LES PERMANENTS DE LA
REGION PARISIENNE ET DU
PAS-DE-CALAIS.**

Les élections Municipales : un événement qui concerne chaque militant Vie Libre

Les élections municipales des 6 et 13 Mars 1983 vont marquer une nouvelle étape dans la vie communale. L'heure est à l'action et à l'information. Chaque section Vie Libre est invitée à mener l'action représentative auprès des différentes listes pour leur présenter nos objectifs nationaux, accompagnés de propositions concrètes au plan local.

Voter est un droit civique, usons-en. C'est pourquoi, tout en respectant nos convictions et opinions personnelles, nous voterons toutes et tous pour ceux et celles des candidats qui montreront de l'intérêt pour nos objectifs, c'est-à-dire pour un MEILLEUR DEVENIR des malades alcooliques du monde populaire.

Le Conseil Municipal faisant partie du patrimoine, du corps électoral tout entier, notre Mouvement doit participer aux élections municipales de mars prochain, en tant que citoyens et collectivement en tant que Corps Représentatif des malades alcooliques, reconnu d'UTILITE PUBLIQUE.

Un livre utile

Le Conseil Municipal Le Maire Les Adjoints

Il s'agit d'un véritable manuel, très précis, très pratique, destiné à initier au fonctionnement des institutions locales.

Des évolutions importantes se sont récemment produites dans la législation relatives aux communes. Ce livre fait le point. Il permet au lecteur d'être parfaitement informé des conditions actuelles de fonctionnement des communes.

Un ouvrage utile pour tout militant Vie Libre soucieux de mieux comprendre la gestion de sa cité...

Aux Editions Ouvrières - 36 F.

Mais ces élections seront également l'occasion de mieux faire connaître notre Mouvement.

Il nous faut savoir défendre nos objectifs, nos idées, notre idéal, avec détermination et vigueur, s'il le faut, mais dans un esprit de tolérance, permettant à chacun, de ne pas se sentir rejeté, méprisé ou humilié.

Notre Mouvement n'a-t-il pas vocation de rassembler tous ceux et celles qui sont de bonne volonté, des hommes et des femmes, de toutes origines, formations, situations ou idées, au service de tous, et non au service de quelques-uns.

Il vaut mieux être 20 à faire un pas, que tout seul à faire 20 pas. Cela nous semble juste — dans un pays où la compétition individuelle est si souvent mise en avant — c'est peut-être cela qui manque le plus.

Marcher tous ensemble — s'attendre les uns, les autres et surtout s'épauler, au besoin.

Dans cette perspective, il faut associer à notre action tous ceux qui, aujourd'hui, se sentent en communauté d'idées avec nous.

Sensibiliser les candidats

Les recettes-miracles n'existent pas. Il s'agit de nous mobiliser — de sensibiliser les candidats nouveaux et sortants — de les associer plus étroitement à nos objectifs — pour refaire l'unité, en nous rassemblant sur une volonté commune de progrès — de liberté et de justice.

Artisans à part entière de la bataille électorale, nous devons promouvoir la mise en action de toutes les énergies susceptibles de faire régresser l'alcoolisation et l'alcoolisme dans la perspective d'un avenir prospère et équilibré pour la population.

Agir pour que chacun puisse trouver le bonheur et la dignité, auquel il aspire (droit), telles doivent être nos préoccupations.

Il nous appartient de participer à la restauration d'une VERITABLE DEMOCRATIE MUNICIPALE.

La commune est au service de tous. Notre Mouvement « VIE LIBRE » est au service des collectivités, c'est pourquoi, notre combat devient fondamentalement, et en fait, un authentique combat politique, dans le vrai sens du mot.

Débattre

Quelle action allons-nous alors entreprendre ?

En tenant compte de cet exposé, la Commission Nationale « d'AGIR » vous demande d'établir un dialogue avec les candidats si possible, mais, au moins avec TOUTES les « têtes » de listes, sans exception, soit de vive voix... ou par écrit.

Le modèle de Manifeste (1), accepté par le Conseil National, aidera, nous l'espérons, les sections, à entreprendre cette action représentative en y incluant les besoins locaux, spécifiques aux sections, de PREVENTION et surtout de GUERISON des victimes de l'ALCOOLISME sur le secteur géographique de la commune, de la ville.

Le comité de section ne manquera pas de remettre ou de joindre à ce Manifeste, notre PROGRAMME de SANTE (2), réactualisé par la dernière Assemblée Générale de notre Mouvement.

(1) Manifeste. Modèle paru dans le livre National, page 171.

(2) Programme de Santé. Ce document peut être demandé au Secrétariat.

Programme de santé

Le Mouvement Vie Libre s'adresse à vous...

LE MOUVEMENT VIE LIBRE CONTINUE SON ACTION

LE MOUVEMENT VIE LIBRE a permis, depuis 1953, à de nombreux malades alcooliques et à leurs familles, de retrouver la santé, le bonheur et leur place dans la société.

C'est essentiellement par l'action du buveur guéri sur le buveur à guérir que se poursuit l'activité du Mouvement VIE LIBRE.

Une activité qui contribue à aider les familles et les groupes à se prendre en charge mutuellement.

Parallèlement à cette action de guérison individuelle et collective, le Mouvement VIE LIBRE a vocation de s'attaquer aux causes qui engendrent directement ou indirectement l'alcoolisme dans le milieu populaire.

Cette lutte contre les causes de l'alcoolisme est inséparable de la lutte des organisations politiques, syndicales, familiales, culturelles, sociales et économiques dont la vocation propre est de combattre pour de meilleures conditions d'existence dans tous les domaines du travail, du logement, des transports, de l'éducation et des loisirs.

C'est parce que le MOUVEMENT VIE LIBRE considère que l'alcoolisation et l'alcoolisme qui en découle est le produit de tout un contexte politique, économique et social, qu'il appelle toutes les organisations du milieu populaire à en prendre conscience et à en tirer les conclusions qui s'imposent et sur lesquelles un certain nombre de propositions sont données dans le PROGRAMME DE SANTE ci-après.

Ce manifeste s'adresse aussi à chacun, à l'opinion publique en général, aux professions de santé, de service social et d'éducation, à tous les élus

municipaux, cantonaux ou nationaux, aux pouvoirs judiciaires, aux pouvoirs publics en général, afin que chacun, dans son rôle, participe au grand combat que nécessite un grand fléau : l'alcoolisme.

Le MOUVEMENT VIE LIBRE, corps représentatif des victimes de l'alcoolisme, propose un certain nombre de mesures pour la guérison et la réinsertion des malades et de leurs familles et pour la prévention de l'alcoolisme.

VIE LIBRE propose des mesures pour la prévention de l'alcoolisme, pour la guérison et la réinsertion des malades.

Le MOUVEMENT VIE LIBRE, considérant :

- que 10 millions de Français et de Françaises, des familles entières sont victimes de l'alcoolisme,
- que la maladie alcoolique fait 70.000 morts par an,
- que l'alcoolisme coûte à la Nation près de 20 milliards,

RECLAME AVEC FORCE :

1 — La reconnaissance de l'alcoolisme comme une maladie de longue durée, nécessitant d'abord des soins et non une attitude répressive.

2 — De ce fait, la prise en charge à 100 % des cures de désintoxication et de la post-cure médicale.

3 — L'abolition des clauses de règlements intérieurs d'entreprises répressifs quant aux licenciements sans proposition de cure pour les malades alcooliques.

4 — La même proposition de cure avant la pénalisation pour les infractions au code de la route.

DEMANDE AVEC INSISTANCE :

5 — La création obligatoire de chaires d'alcoolologie dans toutes les facultés de médecine pour l'enseignement minimum indispensable à tout médecin qui sera confronté à la maladie alcoolique. C'est l'ensemble du corps médical qui doit être concerné et non seulement quelques spécialistes isolés dans une masse indifférente ou hostile.

6 — La mise en place de services spécialisés avec un personnel formé dans les dispensaires, les hôpitaux généraux et psychiatriques et l'ouverture de post-cures avec des possibilités de garde pour enfants en bas âge. Le choix des possibilités de cure est essentiel et doit échapper à la sectorisation psychiatrique trop rigide.

7 — La collaboration étroite entre les services médico-sociaux du travail, les comités d'entreprises, les comités hygiène et sécurité avec leurs responsabilités élargies et le Mouvement VIE LIBRE, afin que chacun, dans son rôle, contribue à la prévention et à la guérison de l'alcoolisme, ainsi qu'à la réinsertion professionnelle et sociale des buveurs guéris.

RAPPELLE AVEC CONVICTION LA NECESSITE

8 — De la suppression totale de la publicité pour les boissons alcooliques à la radio et à la télévision, radios locales, dans la presse et l'affichage public.

9 — De la diminution massive du prix des jus de fruits et des boissons non alcooliques.

10 — La lutte réelle contre les véritables causes sociales, économiques et politiques (taudis, bidon-

ville, bas salaires, pouvoir d'achat, etc...) de la maladie alcoolique et notamment le chômage, la fermeture de nombreuses entreprises qui sont autant de facteurs d'alcoolisation.

11 — Du respect de la législation du travail, réglementant la distribution et la consommation des boissons alcooliques sur les lieux de travail.

12 — De la stricte application des textes concernant les périmètres de protection, la réglementation des débits de boissons dans les kermesses, les fêtes foraines et sportives et dans les établissements scolaires. D'offrir aussi dans les réceptions officielles à tous les niveaux, des boissons non alcooliques et le remplacement du terme « VIN D'HONNEUR » par celui de « VERRE DE L'AMITIE ».

LANCE UN APPEL AUX POUVOIRS PUBLICS

Afin que la part du budget relatif à la santé soit notablement accrue pour que les objectifs définis dans ce programme puissent effectivement être réalisés.

Pour que les causes sociales, économiques et politiques de l'alcoolisme soient combattues avec vigueur et persévérance.

LANCE UN APPEL

Aux organisations sociales, culturelles, économiques, familiales, syndicales et politiques pour que le problème de l'alcoolisme soit pris en charge par l'ensemble des organisations et traduit dans leurs programmes d'action.

**Texte adopté
par le Conseil National
des 6 et 7 novembre 1982**

**Mouvement National
Vie Libre**

**8, Impasse Dumur
92110 CLICHY
Tél. (1) 739.40.80**

Responsables de section :

Voici un modèle de manifeste à adapter selon la réalité locale et vos revendications concrètes pour votre commune

LE MOUVEMENT VIE LIBRE, corps représentatif des buveurs guéris et à guérir, des victimes de l'alcoolisme et de leurs familles, se sent concerné par les Elections Municipales.

Nous espérons que chaque candidat voudra étudier nos réflexions et prendre position sur nos demandes qui sont inscrites dans notre Programme National de Santé.

Par votre candidature, vous affirmez votre volonté de participer à la gestion de votre commune et donc à l'amélioration des conditions de vie et de santé de vos concitoyens.

Il s'agit en particulier du travail, du logement, des loisirs, de la culture, des sports, de l'environnement.

Or, dans votre commune, combien de santés ébranlées, de foyers désunis, combien d'enfants malheureux, qui présentent des difficultés d'adaptation... à cause de l'alcoolisme ?

Il est important de mener une double action : l'une pour la guérison des malades alcooliques, en collaboration souvent directe avec « VIE LIBRE » ; l'autre, pour la prévention de l'alcoolisme grâce à de meilleures conditions de vie.

Une fois élu, AGIREZ-VOUS POUR :

1 — L'organisation de réunions publiques d'information sur l'alcoolisme, avec le concours de la Municipalité et du Mouvement VIE LIBRE ?

2 — L'encouragement auprès des malades alcooliques bénéficiaires de l'aide sociale, à se faire soigner (en leur expliquant la cure) ?

3 — L'attribution de l'aide sociale (prise en charge des 20 %) pour les cures de désintoxication, en l'absence de Mutuelle, etc... ?

4 — L'offre dans toutes les réceptions, outre les boissons alcooliques, de boissons sans alcool (jus de fruits)... avec le remplacement du « VIN D'HONNEUR » par le « VERRE DE L'AMITIE » ?

5 — Le respect de la loi concernant les boissons dans les cantines scolaires, les zones protégées, etc... ?

6 — L'interdiction des lots de boissons alcooliques dans tous les concours, fêtes et loteries ?

7 — L'application des textes réglementant les distributions gratuites de boissons alcooliques et ventes sauvages d'alcool sur le territoire de la commune ?

8 — Interdiction de l'installation de buvettes de 2^{me}, 3^{me} et 4^{me} catégories, dans les salles de bal, terrains de sports, cinémas, etc... ?

9 — Informer par le bulletin municipal de l'action développée par VIE LIBRE contre l'alcoolisation et l'alcoolisme dans le cadre de la vie associative ?

10 — L'attribution de subventions pour le développement local de notre action ?

Nous comptons sur votre réponse et vous en remercions.

Le Comité de Section.

NOTA : L'énumération ci-dessus n'est pas limitative. Les besoins locaux seront exprimés auprès des candidats chargés de la gestion de nos villes et villages et auprès de leur organisation politique.

Dans Libres aussi...

Le Numéro de Janvier - Février de Libres propose 3 pages sur les Municipales.

— Un Maire répond à nos questions

— Les pouvoirs du Maire

— Des Maires l'ont bien fait

— Des revendications nationales à transformer en propositions concrètes au niveau local.

N'oublions pas de remettre aux futurs élus, un exemplaire de la revue Libres...

L'éducation Populaire

Ses obstacles et ses principes

Précédemment, nous avons présenté les origines et les courants qui ont amené l'éducation populaire à se développer.

Comme tout le monde prétend en faire, il faut donc clarifier, au niveau des principes et des attitudes, ce que nous retenons pour notre engagement militant.

Y a-t-il des principes d'éducation populaire ? En réalité, personne n'a pu les définir. Ils découlent de principes humanistes variables et impliquent une conception de la démocratie et l'intégrité des associations.

Mais par contre, l'éducation populaire a des finalités car il s'agit de créer des courants de pensée permettant dans les différents secteurs de la vie des hommes, de favoriser l'épanouissement du plus grand nombre. Un atelier de travaux manuels dans un quartier doit permettre une connaissance, une nouvelle relation entre les personnes. Cela est beaucoup plus important que l'acquisition parfaite d'une technique de bricolage qui n'est cependant pas à dédaigner.

Faire du dressage de singes

En principe, l'éducation populaire devrait être une éducation pour tous. Mais dès le départ, il y eut trois dérapages quant à l'application même de ce principe.

On a aligné la façon de faire sur le même modèle que l'enseignement où, ceux qui savent n'acceptent pas que leur savoir soit remis en cause et doivent eux seuls enseigner, à ceux qui ne savent pas.

Cette pratique existe encore hélas de nos jours, même dans nos propres structures VIE LIBRE. Il y a donc, et il y aura toujours les « éduquants » (éducateurs) d'un côté, et les « éduqués » de l'autre.

Les promoteurs et les animateurs de l'éducation populaire se distinguent par rapport à une « clientèle ». Les riches et les pauvres ne sont pas ensemble, les premiers exerçant une influence sur les seconds par la différence même des niveaux intellectuels et culturels. Les climats de favoritisme s'instaurent et demeurent.

Il n'y a pas encore très longtemps, on a vu des crédits, prévus pour développer le goût de la musique chez les jeunes, être utilisés de la façon suivante : au lieu d'initier un grand nombre de jeunes à la musique, on a préféré faire du perfectionnement musical à un petit nombre, ayant déjà plusieurs années de pratique de solfège et d'instrument (système sélectif).

Ajoutons aussi tout le paternalisme qui règne dans les institutions et associations. On le chasse, il revient en force sous d'autres formes. Quant à la gestion des subventions, on ne finirait pas d'évoquer les gaspillages et la façon de faire « désintéressée » des chasseurs de primes, avantages et indemnités.

Nous ne sommes plus au temps où après avoir subi la défaite de 1870, il fallait créer dans la jeunesse française, un esprit re-ven-ard et réarmer de patriotisme la génération destinée à être sacrifiée quelques années plus tard, sur les champs de bataille.

Lorsque se sont créés les patronages laïques et les maisons de jeunes et de la culture, on s'est inquiété de savoir à quoi cela pouvait bien servir et s'il n'y avait pas une volonté politique des pouvoirs publics de se glisser vers les œuvres privées pour développer des courants sociaux et éducatifs dans un certain conditionnement bourgeois.

En résumé, la question clé de l'éducation populaire reste encore de savoir si elle doit favoriser l'épanouissement de tous, permettre à chacun de devenir ce qu'il a envie d'être ou de faire du dressage de singes, devenant aussi savants qu'ils puissent le devenir.

Une éducation populaire qui aurait un goût de soupe

Depuis bientôt un siècle, on fait en France de l'Education Populaire et les expériences sont multiples. Les principes de base et les finalités ne pouvant s'en définir une fois pour toutes, ils sont à l'image des fondateurs d'associations et d'institutions.

Des réussites existent et peuvent maintenant servir de paramètres pour l'avenir. Le développement de la formation continue et le projet de loi Henry sur la Vie Associative avec la reconnaissance

ce des « Contrats d'Utilité Sociale » sont des points d'application pour l'un et d'inspiration pour l'autre.

Pourquoi à Vie Libre, resterions-nous devant notre assiette de soupe, la cuillère en l'air, pendant que les autres digèrent leur dessert ?

Depuis son origine, le Mouvement Vie Libre fait de l'authentique éducation populaire à travers toutes ses activités. Mais cela est très peu affirmé dans nos bilans, nous satisfaisant du label « d'Utilité Publique » qui recouvre notre caractère éducatif peu mis en évidence. Pendant ce temps, d'autres associations qui ne sont « d'Education Populaire » que de nom, se sont fait reconnaître en temps que tel dès leur création, exploitant ce label, argumentant sous ce qualificatif dans leurs dossiers de subventions.

L'éducation populaire a toujours eu trois ennemis : à l'extérieur : l'Administration ; à l'intérieur : la bureaucratie de l'association et son paternalisme.

Nous savons par expérience qu'il existe mille façons de s'accommoder de l'Administration ou de l'avoir toujours avec soi. Tout repose sur un mode de relations avec elle et sur la façon de mener l'action représentative. Nous devons dénoncer ce système qui repose davantage sur la présentation administrative des dossiers de subventions que sur le bilan de l'action humaine contenu dans ceux-ci.

Quant à la bureaucratie, avec sa paperasserie et sa réunionite,

elle occupe ceux et celles qui veulent justifier leur raison d'être, ne pouvant pas être à la base avec les malades et les autres militants. Le paternalisme est une attitude pour s'attirer des sentiments de reconnaissance, on préfère donner, mais on n'aime pas recevoir des autres. Tout cela cache une forme mal contenue de la charité et un manque de compréhension du monde populaire.

Dans la ligne de VIE LIBRE

La réforme de la loi 1901 sur les associations et la sortie de la loi Henry vont modifier considérablement les rapports entre les associations et les pouvoirs publics. Nous avons donc demandé notre reconnaissance d'Education Populaire.

Mais cela ne changera rien sur la façon de continuer notre action auprès des malades et des familles. Beaucoup plus fort que le label « d'Education Populaire », nous avons toujours mené une action promotionnelle et collective. Nous en gardons les principes et nous les rappelons :

1° Toute montée humaine, toute promotion se valorise à travers une action collective.

2° Combattre les solutions de facilités, le paternalisme et le « Y'a qu'à ». Les personnes et les groupes se prennent en charge devant les problèmes et les démarches. On agit tous ensemble, on n'agit pas « pour » quelqu'un, mais « avec ».

3° Une action n'est populaire que si elle se fait avec tous. Elle ne devient éducative que dans la mesure où elle permet de changer le regard et la mentalité des acteurs.

4° Toute organisation éducative oblige à un partage des responsabilités sur le plus grand nombre possible de personnes.

5° Les responsabilités ne doivent pas être toujours tenues par les mêmes personnes. Un responsable qui maintient pendant de longues années sa présidence, empêche la promotion des autres et bloque l'avancée du Mouvement. Il en est de même pour celui qui prend des décisions tout seul.

6° Celui qui s'accapare la parole dans les réunions, la confisque aux autres.

7° Le partage des idées, le dialogue, la remise en cause font partie de l'amitié. Elle est nécessaire en toutes circonstances. A tout moment, le militant VIE LIBRE se situe en fonction des autres, en relation avec les autres.

8° L'efficacité de notre Mouvement repose sur des militants, des responsables, des animateurs bénévoles ou professionnels qui s'imposent, en permanence, les efforts de formation et de réflexion.

La liste est loin d'être complète, à chacun de la continuer. L'éducation populaire, c'est une aventure passionnante dans la vie des hommes, quand tous ces principes sont vécus en positif.

Jean JOACHIM

Un abonnement à Agir par famille : une nécessité

AGIR

La revue
indispensable
pour notre action
VIE LIBRE

Je m'abonne... Je m'abonne...

Nom Prénom

Adresse

Section de

Abonnement à 18 F

à adresser à Vie Libre, 8, impasse Dumur 92110 Clichy.

3 moyens au service de notre action

le guide du correspondant-diffuseur

Alors que se poursuit la mise en place des correspondants - diffuseurs, voici un moyen qui leur sera très utile.

Le guide du correspondant - diffuseur, un outil indispensable pour développer la qualité de notre presse.

BON DE COMMANDE DU GUIDE DU CORRESPONDANT-DIFFUSEUR

NOM Prénom

Responsabilité

Adresse

Nombre d'exemplaires à 10 F - Total

A envoyer à : Secrétariat National VIE LIBRE,
8, Impasse Dumur, 92110 CLICHY

C.C.P. MOUVEMENT VIE LIBRE 10 499.03 E PARIS

Aucune commande ne sera servie sans son règlement

2 livres édités par Vie Libre



Prix 43 F - Port 8,50 F

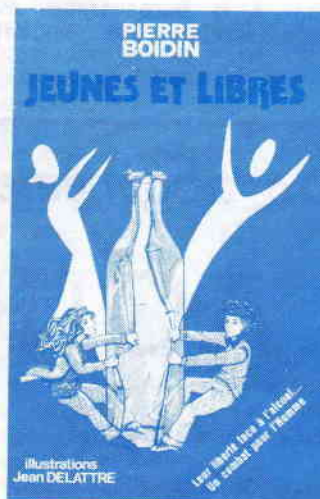
Coup sur coup, Vie Libre a édité deux livres. Le dernier : « Jeunes et Libres ».

Dans cet ouvrage, les articles, les enquêtes, les témoignages alertent l'opinion publique sur la dangereuse alcoolisation que subissent, ou choisissent même parfois, trop de jeunes.

Un livre au service des enfants, des jeunes, des parents... et pour tous ceux qui veulent vivre plus libres.

« Jeunes et Libres » et « Vie Libre, une nouvelle manière de vivre », deux livres à lire et à faire lire. Deux livres à offrir.

A commander au Secrétariat National Vie Libre - 8 Impasse Dumur - 92110 Clichy.



Prix 35 F - Port 5,80 F

Supplément à Libres n° 137. Directeur de la Publication : Albert Grelier. Rédaction administration : 8, impasse Dumur, 92110 Clichy, tél. 739.40.80. Imprimerie du Vivarais, 07100 Annonay cedex. Commission Paritaire CCPPAP 50560.